

Initiales de la  
présidente

Initiales de la  
secrétaire

1

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN  
CONSEIL DES COMMISSAIRES  
SÉANCE ORDINAIRE DU 28 JUIN 2016

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil des commissaires de la Commission scolaire Marie-Victorin, tenue le 28 juin 2016 à 20 heures à la salle Flore laurentienne située au centre administratif de la Commission scolaire Marie-Victorin, 13, rue Saint-Laurent Est à Longueuil.

**SONT PRÉSENTS :**

**COMMISSAIRES :**

Mesdames Aurélie Condrain-Morel, Diane Fournier, Paule Froment, Denise Girard, Myriam Hardy, Carole Lavallée et Catherine Pelletier

Messieurs Michel Gervais, Benoît Laganière, Serge Mainville, David Miljour et Alain Riendeau

Formant quorum sous la présidence de Mme Carole Lavallée.

**COMMISSAIRES REPRÉSENTANT LES PARENTS:**

Messieurs Yanick Cyr, Nicolas Brosseau, Bruno Marcoux et Michel Rocheleau

**SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS :**

M. Anthony Bellini, directeur général  
Mme Sylvie Caron, directrice générale adjointe  
Mme Marie-Dominique Taillon, directrice générale adjointe  
Me Marylène Drouin, directrice du Service du secrétariat général, des affaires corporatives et des communications  
Mme Johanne Caron, directrice du Service des ressources financières  
M. Éric Lafrance, directeur du Service des ressources matérielles  
Mme Sophie Latreille, directrice du Service des ressources éducatives  
Mme Louise Nadon, directrice adjointe du Service des ressources matérielles  
Mme Sylvia Vigneault, directrice du Service des technologies de l'information  
M. Pierre Vocino, directeur du Service de l'organisation et du transport scolaire  
Mme Marie-France Martinoli, directrice adjointe au Service des ressources éducatives  
Me Frédérick Roussel, directeur adjoint du Service du secrétariat général, des affaires corporatives et des communications

**OUVERTURE DE LA SÉANCE ET MOMENT DE RÉFLEXION**

La présidente, Mme Carole Lavallée, déclare la séance ouverte.  
Il est 20 h 07.

**HOMMAGE À LA SECRÉTAIRE GÉNÉRALE**

La présidente rend hommage à la secrétaire générale, Me Marylène Drouin, à l'occasion de son départ et lui remet l'épinglette de prestige de la Commission scolaire Marie-Victorin : l'iris versicolore.

Initiales de la  
présidente

Initiales de la  
secrétaire

2

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN  
CONSEIL DES COMMISSAIRES  
SÉANCE ORDINAIRE DU 28 JUIN 2016

117-CC-2015-2016

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**IL EST PROPOSÉ** par M. David Miljour :

**QUE** l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

**Adoptée à l'unanimité**

L'ordre du jour se lit comme suit :

1. Ouverture de la séance et moment de réflexion
  - 1.1 Hommage à la secrétaire générale
2. Adoption de l'ordre du jour
  - 2.1 Modification de l'ordre du jour : ajout des points suivants :
    - 6.2 *Motion de félicitations au comité consultatif ÉHDAA*
    - 7.2 *Nomination au poste de secrétaire général(e)*
    - 11.2 *Modification au plan triennal de répartition et de destination des immeubles de la Commission scolaire Marie-Victorin 2016-2019*
3. Adoption des procès-verbaux :
  - 3.1 Exemption de lecture et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 24 mai 2016
  - 3.2 Exemption de lecture et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 24 mai 2016 et ajournée au 14 juin 2016
  - 3.3 Exemption de lecture et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 24 mai 2016 et ajournée au 14 juin 2016 puis ajournée au 21 juin 2016
4. Parole aux élèves
5. Période de questions orales du public
6. Présidence
  - 6.1 Rapport d'activités du Comité de parents
  - 6.2 Motion de félicitations au comité consultatif ÉHDAA
7. Affaires de la Direction générale
  - 7.1 Reddition de comptes sur la délégation de pouvoirs
  - 7.2 Nomination au poste de secrétaire général(e)
8. Affaires du Service du secrétariat général, des affaires corporatives et des communications
9. Affaires du Service des ressources éducatives
10. Affaires du Service des ressources humaines
11. Affaires du Service de l'organisation et du transport scolaire
  - 11.1 Protocole d'entente CSMV et Réseau de transport de Longueuil
  - 11.2 Modification au plan triennal de répartition et de destination des immeubles de la Commission scolaire Marie-Victorin 2016-2019
12. Affaires du Service des ressources financières
  - 12.1 Budget initial 2016-2017
  - 12.2 Approbation du budget 2016-2017 des établissements
  - 12.3 Autorisation d'engagement de dépenses des établissements
13. Affaires du Service des ressources matérielles
  - 13.1 Liste de projets de construction majeurs à réaliser pour 2017-2018

Initiales de la  
présidente

Initiales de la  
secrétaire

3

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN  
CONSEIL DES COMMISSAIRES  
SÉANCE ORDINAIRE DU 28 JUIN 2016

- 13.2 Octroi de contrat – désamiantage et décontamination fongique
- 13.3 Octroi de contrat – entrepreneur-électricien
- 14. Affaires du Service des technologies de l'information
  - 14.1 Participation aux regroupements d'achats du CSPQ-MEES-CCSR relié à l'acquisition des TNI, autres équipements et accessoires et aux micro-ordinateurs de table et portables incluant les moniteurs
- 15. Affaires du Service de la formation professionnelle et de l'éducation des adultes
- 16. Autres points
- 17. Période de questions orales du public
- 18. Parole aux commissaires
- 19. Ajournement ou clôture de la séance

118-CC-2015-2016

**EXEMPTION DE LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 24 MAI 2016**

**IL EST PROPOSÉ** par Mme Denise Girard que le procès-verbal de la séance ordinaire du 24 mai 2016 soit adopté avec dispense de lecture.

**Adoptée à l'unanimité**

119-CC-2015-2016

**EXEMPTION DE LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 24 MAI 2016 ET AJOURNÉE AU 14 JUIN 2016**

**IL EST PROPOSÉ** par M. Serge Mainville que le procès-verbal de la séance ordinaire du 24 mai 2016 et ajournée au 14 juin 2016 soit adopté avec dispense de lecture.

**Adoptée à l'unanimité**

120-CC-2015-2016

**EXEMPTION DE LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 24 MAI 2016 ET AJOURNÉE AU 14 JUIN 2016 PUIS AU 21 JUIN 2016**

**IL EST PROPOSÉ** par Mme Myriam Hardy que le procès-verbal de la séance ordinaire du 24 mai 2016 et ajournée au 14 juin 2016 puis au 21 juin 2016 soit adopté avec dispense de lecture.

**Adoptée à l'unanimité**

**PAROLE AUX ÉLÈVES**

Aucun élève n'a pris la parole.

Initiales de la  
présidente

Initiales de la  
secrétaire

4

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN  
CONSEIL DES COMMISSAIRES  
SÉANCE ORDINAIRE DU 28 JUIN 2016

**PÉRIODE DE QUESTIONS ORALES DU PUBLIC**

Aucune personne n'a pris la parole.

**RAPPORT D'ACTIVITÉS DU COMITÉ DE PARENTS**

Le président du Comité de parents, M. Jacques Seminario, présente le rapport d'activités du Comité de parents pour l'année scolaire 2015-2016. Des copies du document sont mises à la disposition du public.

121-CC-2015-2016

**MOTION DE FÉLICITATIONS AU COMITÉ CONSULTATIF ÉHDAA**

**CONSIDÉRANT** qu'un sous-comité sondage au sein du comité consultatif EHDA a été créé au cours de l'année scolaire 2014-2015;

**CONSIDÉRANT** que ce sous-comité avait pour mission de mesurer le degré de satisfaction des parents d'enfants HDAA sondés ainsi que de recueillir des commentaires et recommandations de ces parents;

**CONSIDÉRANT** le travail exceptionnel de sondage, de compilation et de présentation effectué par ce sous-comité composé de monsieur Frédéric Bourget, madame Yasmina Tahi et de madame Ida Francoeur;

**CONSIDÉRANT** que les résultats de ce sondage seront incessamment rendus accessibles au public;

**IL EST PROPOSÉ** par M. Michel Rocheleau :

**QUE** le Conseil des commissaires adopte une motion de félicitations à l'endroit de ce sous-comité pour le travail effectué au cours de l'année scolaire 2015-2016.

**Adoptée à l'unanimité**

**REDDITION DE COMPTES SUR LA DÉLÉGATION DE POUVOIRS**

Le directeur général présente la reddition de comptes sur sa délégation de pouvoirs couvrant la période du 20 mai au 23 juin 2016.

122-CC-2015-2016

**NOMINATION AU POSTE DE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL(E)**

**CONSIDÉRANT** que la Commission scolaire Marie-Victorin doit pourvoir le poste de secrétaire général (e) et de directeur ou directrice des affaires corporatives et des communications;

Initiales de la  
présidente

Initiales de la  
secrétaire

5

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN  
CONSEIL DES COMMISSAIRES  
SÉANCE ORDINAIRE DU 28 JUIN 2016

**CONSIDÉRANT** qu'un comité de sélection a été formé afin de procéder à la sélection de la candidate ou du candidat et de formuler au Conseil des commissaires sa recommandation;

**CONSIDÉRANT** que le comité de sélection recommande à l'unanimité la nomination de Me Julie Brunelle;

**IL EST PROPOSÉ** par Mme Diane Fournier :

- 1<sup>o</sup> **QUE** Me Julie Brunelle soit nommée au poste de secrétaire générale et de directrice des affaires corporatives et des communications à la Commission scolaire Marie-Victorin;
- 2<sup>o</sup> **QUE** le directeur général soit autorisé à convenir, avec Me Julie Brunelle, des modalités relatives à son entrée en fonction;
- 3<sup>o</sup> **QUE** les conditions d'emploi soient celles prévues au *Règlement déterminant certaines conditions de travail des cadres des commissions scolaires et du Comité de gestion de la taxe scolaire de l'île de Montréal*, actuellement en vigueur.

**Adoptée à l'unanimité**

123-CC-2015-2016

**PROTOCOLE D'ENTENTE CSMV ET RÉSEAU DE TRANSPORT DE LONGUEUIL**

**CONSIDÉRANT** la section III du Règlement sur le transport des élèves (RLRQ, I-13.3, r.12);

**CONSIDÉRANT** l'obligation, pour une commission scolaire dont le territoire recoupe celui d'un organisme public de transport en commun, d'offrir, au moins dix jours avant de procéder à des négociations de gré à gré ou avant de procéder par soumissions publiques, la possibilité d'assurer le service de transport qui est requis pour les élèves résidant sur le territoire de cet organisme public de transport en commun;

**CONSIDÉRANT** que le Réseau de transport de Longueuil (RTL) et la Commission scolaire Marie-Victorin ont étudié conjointement l'intégration de certains élèves de niveau secondaire au transport en commun;

**CONSIDÉRANT** l'implantation de la carte d'accès dans les écoles secondaires ayant du transport en commun du Réseau de transport de Longueuil (RTL);

**CONSIDÉRANT** que le Réseau de transport de Longueuil est en mesure d'offrir le service à des élèves qui seront intégrés au transport en commun;

**IL EST PROPOSÉ** par M. Michel Rocheleau :

Initiales de la  
présidente

Initiales de la  
secrétaire

6

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN  
CONSEIL DES COMMISSAIRES  
SÉANCE ORDINAIRE DU 28 JUIN 2016

- 1° **QUE** le Conseil des commissaires accepte de conclure avec le Réseau de transport de Longueuil le protocole d'entente déposé;
- 2° **QUE** le directeur général soit mandaté pour signer ce protocole et tout autre document en découlant pour et au nom de la Commission scolaire Marie-Victorin.

**Adoptée à l'unanimité**

124-CC-2015-2016

**MODIFICATION AU PLAN TRIENNAL DE RÉPARTITION ET DE DESTINATION DES IMMEUBLES DE LA COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN 2016- 2019**

**CONSIDÉRANT** l'adoption de la résolution 59-CC-2015-2016 du plan triennal de répartition et de destination des immeubles de la Commission scolaire Marie-Victorin 2016-2019, datée du 26 janvier 2016;

**CONSIDÉRANT** l'adoption de la résolution 54-CC-2015-2016 du plan d'organisation scolaire au primaire – hypothèse 4 – nouvelle école dans l'arrondissement du Vieux-Longueuil (boulevard Fernand-Lafontaine), datée du 26 janvier 2016;

**CONSIDÉRANT** qu'il faut ajouter à l'école située au 2301, boulevard Fernand-Lafontaine à Longueuil le 2<sup>e</sup> et le 3<sup>e</sup> cycles pour les années 2016 à 2019;

**CONSIDÉRANT** la recommandation du comité de travail du Conseil des commissaires;

**IL EST PROPOSÉ** par Mme Denise Girard :

**QUE** la modification à la page 7 du plan triennal de répartition et de destination des immeubles de la Commission scolaire Marie-Victorin portant sur l'école située au 2301, boulevard Fernand-Lafontaine à Longueuil, soit d'ajouter le 2<sup>e</sup> et le 3<sup>e</sup> cycles pour les années 2016 à 2019, soit adoptée tel que présenté.

**Adoptée à l'unanimité**

125-CC-2015-2016

**BUDGET INITIAL 2016-2017**

**CONSIDÉRANT** que conformément à la *Loi sur l'instruction publique* (RLRQ, c I-13.3), le Conseil des commissaires doit adopter et transmettre au ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport son budget de fonctionnement, d'investissements et de service de la dette pour l'année scolaire 2016-2017;

**CONSIDÉRANT** que ce budget prévoit l'équilibre budgétaire pour l'exercice financier 2016-2017;

Initiales de la  
présidente

Initiales de la  
secrétaire

7

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN  
CONSEIL DES COMMISSAIRES  
SÉANCE ORDINAIRE DU 28 JUIN 2016

**CONSIDÉRANT** que le produit maximal de la taxe a été établi à 76 848 075 \$ en conformité avec la Loi et les règles budgétaires 2016-2017;

**CONSIDÉRANT** que l'évaluation uniformisée qui a été utilisée pour l'établissement du taux de taxe scolaire est de 34 507 114 245 \$;

**CONSIDÉRANT** que le budget prévoit que le taux de taxe scolaire nominal est fixé à 0,22270 \$ du 100 \$ d'évaluation;

**CONSIDÉRANT** que ce taux respecte les limites prévues par la Loi;

**IL EST PROPOSÉ** par M. Bruno Marcoux :

**QUE** le budget de fonctionnement, d'investissement et de service de la dette prévoyant des revenus de 395 922 597 \$ et des dépenses de 395 922 597 \$ soit adopté et transmis au ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport et que le taux de la taxe scolaire soit fixé à 0,22270 \$ du 100 \$ d'évaluation, conditionnellement à l'adoption du règlement sur le produit maximal de la taxe par le gouvernement.

**Le commissaire Alain Riendeau demande le vote :**

**POUR : 11**

**CONTRE : 1**

**ABSTENTION : 0**

**Adoptée à la majorité**

Des félicitations sont adressées à la direction du Service des ressources financières et à son équipe pour le travail réalisé.

126-CC-2015-2016

**APPROBATION DU BUDGET 2016-2017 DES ÉTABLISSEMENTS**

**CONSIDÉRANT** que le Conseil des commissaires doit approuver les budgets des établissements conformément à l'article 276 de la *Loi sur l'instruction publique*;

**CONSIDÉRANT** que les établissements, dont le nom apparaît dans le document déposé, ont présenté leur répartition budgétaire révisée conformément aux instructions émises et que celle-ci a fait l'objet de résolution d'adoption des conseils d'établissements respectifs;

**IL EST PROPOSÉ** par Mme Diane Fournier :

**QUE** le Conseil des commissaires approuve les budgets des établissements dont le nom apparaît dans le document déposé.

**Adoptée à l'unanimité**

Initiales de la  
présidente

Initiales de la  
secrétaire

8

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN  
CONSEIL DES COMMISSAIRES  
SÉANCE ORDINAIRE DU 28 JUIN 2016

127-CC-2015-2016

**AUTORISATION D'ENGAGEMENT DE DÉPENSES DES ÉTABLISSEMENTS**

**CONSIDÉRANT** que le Conseil des commissaires peut autoriser un établissement à engager des dépenses lorsque celui-ci n'a pas soumis sa répartition budgétaire conformément à l'article 276 de la *Loi sur l'instruction publique*;

**CONSIDÉRANT** que les établissements dont le nom apparaît à la liste déposée n'ont pas présenté, pour 2016-2017, leur répartition budgétaire révisée conformément aux instructions émises;

**IL EST PROPOSÉ** par M. Michel Gervais :

**QUE** le Conseil des commissaires autorise les établissements, dont le nom apparaît à la liste déposée, d'engager des dépenses ne dépassant pas 75 % du budget accordé par la Commission, tant que ceux-ci n'auront pas fourni la résolution de leur budget révisé adopté par leur conseil d'établissement respectif.

**Adoptée à l'unanimité**

128-CC-2015-2016

**LISTE DE PROJETS DE CONSTRUCTION MAJEURS À RÉALISER POUR 2017-2018**

**CONSIDÉRANT** la liste des demandes d'aide financière présentée dans le cadre de la mesure 50620, combinant les deux enveloppes budgétaires 50621 « Maintien des bâtiments » et 50622 « Résorption du déficit d'entretien » pour 2016-2017, déposée par le Service des ressources matérielles;

**CONSIDÉRANT** la recommandation du Comité de vérification lors de sa réunion du 14 juin 2016;

**CONSIDÉRANT** la recommandation du comité de travail du Conseil des commissaires lors de sa réunion du 28 juin 2016;

**IL EST PROPOSÉ** par M. Serge Mainville :

1° **QUE** le Conseil des commissaires accepte la liste des demandes d'aide financière (incluant les projets supplémentaires selon les budgets disponibles) présentée dans le cadre de la mesure 50620, combinant les deux enveloppes budgétaires 50621 « Maintien des bâtiments » et 50622 « Résorption du déficit d'entretien » pour 2016-2017;

2° **QUE** le Service des ressources matérielles soit autorisé à soumettre au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) la liste de demandes d'aide financière présentée dans le cadre de la mesure 50620, combinant les deux enveloppes budgétaires 50621 « Maintien des bâtiments » et 50622 « Résorption du déficit d'entretien » pour 2016-2017.

**Adoptée à l'unanimité**



Initiales de la  
présidente

Initiales de la  
secrétaire

9

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN  
CONSEIL DES COMMISSAIRES  
SÉANCE ORDINAIRE DU 28 JUIN 2016

129-CC-2015-2016

**OCTROI DE CONTRAT – DÉSAMIANPAGE ET DÉCONTAMINATION  
FONGIQUE**

**CONSIDÉRANT** que le Service des ressources matérielles a procédé à une démarche d'appel d'offres public afin d'établir un (1) contrat à exécution sur demande avec un entrepreneur, relativement à l'exécution de travaux de désamiantage et de décontamination fongique, selon les besoins ponctuels de l'ensemble des établissements de la Commission scolaire;

**CONSIDÉRANT** que cet entrepreneur doit détenir une licence pour toutes les sous-catégories pertinentes de la Régie du bâtiment du Québec, en lien avec les travaux requis de désamiantage et de décontamination fongique;

**CONSIDÉRANT** que treize (13) entrepreneurs se sont procuré les documents d'appel d'offres;

**CONSIDÉRANT** que six (6) entrepreneurs ont déposé une soumission;

**CONSIDÉRANT** la recommandation du Service des ressources matérielles;

**IL EST PROPOSÉ** par Mme Aurélie Condrain-Morel :

- 1° **QUE** le contrat à exécution sur demande relatif à des travaux de désamiantage et de décontamination fongique pour l'ensemble des établissements de la Commission scolaire soit octroyé à l'entrepreneur « 9000-3104 Québec inc. / Le groupe Ultra », pour un montant approximatif de 2 667 360,00 \$ avant taxes, selon le tableau comparatif d'ouverture des soumissions du 14 juin 2016 déposé par le Service des ressources matérielles;
- 2° **QUE** ce contrat soit d'une durée de trois (3) ans, soit du 2 juillet 2016 au 1<sup>er</sup> juillet 2019;
- 3° **QUE** la direction du Service des ressources matérielles soit autorisée à signer ce contrat et à intervenir pour et au nom de la Commission scolaire Marie-Victorin.

**Adoptée à l'unanimité**

130-CC-2015-2016

**OCTROI DE CONTRAT – ENTREPRENEUR-ÉLECTRICIEN**

**CONSIDÉRANT** que le Service des ressources matérielles a procédé à une démarche d'appel d'offres public afin d'établir un (1) contrat à exécution sur demande avec un entrepreneur, relativement à l'exécution de travaux d'électricité, selon les besoins ponctuels de l'ensemble des établissements de la Commission scolaire;

Initiales de la  
présidente

Initiales de la  
secrétaire

10

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN  
CONSEIL DES COMMISSAIRES  
SÉANCE ORDINAIRE DU 28 JUIN 2016

**CONSIDÉRANT** que cet entrepreneur doit détenir une licence pour la sous-catégorie 16 de la Régie du bâtiment du Québec, en lien avec les travaux requis d'électricité;

**CONSIDÉRANT** que dix (10) entrepreneurs se sont procuré les documents d'appel d'offres;

**CONSIDÉRANT** que six (6) entrepreneurs ont déposé une soumission;

**CONSIDÉRANT** la recommandation du Service des ressources matérielles;

**IL EST PROPOSÉ** par M. Benoît Laganière :

1° **QUE** le contrat à exécution sur demande relatif à des travaux d'électricité pour l'ensemble des établissements de la Commission scolaire soit octroyé à l'entrepreneur « M. Brien Électrique inc. », pour un montant approximatif de 1 039 950,00 \$ avant taxes, selon le tableau comparatif d'ouverture des soumissions du 16 juin 2016 déposé par le Service des ressources matérielles;

2° **QUE** ce contrat soit d'une durée de trois (3) ans, soit du 1<sup>er</sup> septembre 2016 au 31 août 2019;

3° **QUE** la direction du Service des ressources matérielles soit autorisée à signer ce contrat et à intervenir pour et au nom de la Commission scolaire Marie-Victorin.

**Adoptée à l'unanimité**

131-CC-2015-2016

**PARTICIPATION AUX REGROUPEMENTS D'ACHATS DU CSPQ-MEES-CCSR RELIÉ À L'ACQUISITION DES TNI, AUTRES ÉQUIPEMENTS ET ACCESSOIRES ET AUX MICRO-ORDINATEURS DE TABLE ET PORTABLES INCLUANT LES MONITEURS**

**CONSIDÉRANT** que la Commission scolaire juge important de maintenir à jour les équipements de son parc informatique administratif et pédagogique en acquérant des équipements informatiques de pointe;

**CONSIDÉRANT** que la Direction générale des acquisitions (DGACQ) du Centre de services partagés du Québec (CSPQ), en partenariat avec le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) et le Centre collégial des services regroupés (CCSR), offre l'opportunité d'adhérer à deux appels d'offres publiés exclusivement pour le secteur de l'éducation;

**CONSIDÉRANT** que les deux appels d'offres regroupés visent spécifiquement l'acquisition des tableaux numériques interactifs (TNI), autres équipements et accessoires et les micro-ordinateurs de table et portables incluant les moniteurs;

Initiales de la  
présidente

Initiales de la  
secrétaire

11

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN  
CONSEIL DES COMMISSAIRES  
SÉANCE ORDINAIRE DU 28 JUIN 2016

**CONSIDÉRANT** que la *Loi sur les contrats des organismes publics* (RLRQ, c. C-65.1) oblige les organismes publics à signifier leur intérêt à faire partie d'une négociation en confiant un mandat au regroupement avant la réalisation de l'appel d'offres;

**CONSIDÉRANT** que le budget estimé est évalué à 350 000 \$ pour les TNI, autres équipements et accessoires et à environ 1 000 000 \$ pour les micro-ordinateurs de table, portables et moniteurs;

**CONSIDÉRANT** que la période prévue des contrats est du 1<sup>er</sup> juillet 2016 au 30 juin 2018 incluant une année d'option;

**CONSIDÉRANT** que l'engagement contractuel est conditionnel à la mesure transitoire 2016-2017 annoncée par le MEES et aux conditions qui en découlent;

**CONSIDÉRANT** que les montants consacrés à ce type de dépense requièrent généralement des approbations financières de la plus haute instance;

**CONSIDÉRANT** la recommandation du Service des technologies de l'information et du Service des ressources matérielles;

**IL EST PROPOSÉ** par M. Michel Gervais :

- 1° **QUE** le Conseil des commissaires autorise la participation de la Commission scolaire Marie-Victorin aux deux regroupements d'achats offerts par le CSPQ-MEES-CCSR pour l'ensemble des acquisitions d'équipements informatiques tant pédagogiques qu'administratifs pour la période du 1<sup>er</sup> juillet 2016 au 30 juin 2018 incluant une année d'option;
- 2° **QUE** le Conseil des commissaires autorise la directrice du Service des technologies de l'information à signer pour et au nom de la Commission scolaire Marie-Victorin les mandats d'achats et les bons de commande qui en découlent.

**Adoptée à l'unanimité**

**AUTRES POINTS**

Aucun autre point n'est traité.

**PÉRIODE DE QUESTIONS ORALES DU PUBLIC**

Une personne a pris la parole.

Initiales de la  
présidente

Initiales de la  
secrétaire

12

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN  
CONSEIL DES COMMISSAIRES  
SÉANCE ORDINAIRE DU 28 JUIN 2016

**PAROLE AUX COMMISSAIRES**

Quatre commissaires ont pris la parole.

**AJOURNEMENT OU CLÔTURE DE LA SÉANCE**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance prend fin. Il est 21 h 43.

\_\_\_\_\_  
Présidente

\_\_\_\_\_  
Secrétaire générale

Initiales de la  
présidente

Initiales de la  
secrétaire

13

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN  
CONSEIL DES COMMISSAIRES  
SÉANCE ORDINAIRE DU 28 JUIN 2016